Du concept de minorités littéraires et de ses usages

Il est juste de faire observer que la plupart des recherches sur les minorités littéraires dans le monde francophone sont impulsées par des chercheurs belges, québécois, romands et d'Afrique dans son ensemble, de l'océan Indien et des Caraïbes. Mis à part Deleuze et Guattari et quelques critiques, le silence sur cette question dans les officines françaises, jusqu'à une époque relativement récente, est remarquable.

En revanche, le concept de littératures émergentes, qui les remplace dans l'institution française, a semblé faire son lit dans la critique relative aux textes issus des espaces francophones hors d'Europe en ignorant au passage que l'Europe francophone a également ses minorités, en arguant du manque d'une économie de la littérature et des institutions littéraires. Ces arguments peinent aujourd'hui à montrer concrètement en quoi et de quoi elles émergent et finissent bien souvent par discréditer la thèse émergentiste. Bien qu'offrant, pour la critique européenne, un support de lisibilité des retards observés dans la constitution des institutions des peuples du Sud, les études émergen-

tistes constituent une approche aussi synoptique que globale, voir parcellaire de ces littératures. Si on doit à Franz Kafka les premiers usages dans son *Journal* en 1937 du concept de « littératures mineures », selon Gilles Deleuze et Félix Guattari (1975), c'est surtout Jacques Dubois (1978) qui propose, à coup sûr, l'une des exégèses fondatrices les plus marquantes sur la question des minorités littéraires qui tienne compte de la constitution des littératures dans les espaces nationaux ou internationaux. Dans le chapitre consacré aux « Littératures minoritaires », il va s'essayer à nombre de définitions qui, bien que puisant à larges andains dans une batterie de stéréotypes construits par une certaine ethnologie malveillante du XX^{e} siècle, vont instruire pour longtemps encore sur l'objet de cette catégorie de la littérature.

Il y a au moins trois pensées qui se succèdent, se superposent, se contredisent parfois autant qu'elles se complètent : celle des initiateurs, celles des performateurs qui vont proposer les exégèses fondatrices, et celle des continuateurs suffisamment discutée mais qui peine, somme toute, à envisager le phénomène dans sa globalité.

Les initiateurs sont nombreux. L'allusion à Kafka (1937) sonne même comme une vaste imposture qui méconnaît les apôtres de première heure de la relativité culturelle comme Michel de Montaigne ou des pratiques concrètes d'intégration des discours minoritaires dans la littérature française déterritorialisée chez Le Baron de Lahontan (1703), ou hexagonale avec Denis Diderot. En effet, bien que n'ayant pas explicitement parlé de littératures mineures, il existe depuis Montaigne, et même bien avant, un nombre impressionnant de textes issus des littératures majeures qui parlent des minorités. Nombre d'écrivains en ont fait la matière de leur œuvre. Dans *Les Essais*,

notamment « Les cannibales », Montaigne fait remarquer avec admiration l'état de culture des Cannibales, notamment leurs chants poétiques, pour ruiner habilement la thèse de l'état de nature qui leur est collée. Il inaugure à cette période de conquête des mondes extra-européens un relativisme qui va plus tard engager l'identité de l'Homme dans la voie de la diversité. Il est suivi par le Baron de Lahontan qui relève dans son dialogue avec un sauvage d'Amérique, l'existence d'autres rationalités et, plus tard, par Denis Diderot, qui apparaît comme l'un des premiers écrivains français à envisager une vision polyphonique du monde à travers les discours de ses personnages dans son roman à voix multiples, *Jacques le Fataliste* (1773). Comment oublier Germaine de Staël (1800), l'une des pionnières de la sociologie de la littérature, évoquant les « diversités constantes », au sein même des littératures européennes, notamment italienne, anglaise, allemande, française ? Comment, à l'inverse de ce que vivent les minorités littéraires contemporaines, tenir sous le boisseau la pensée de l'amer Arthur Schopenhauer [1], qui dénigre et minorise la langue française – patrimoine français justifiant souvent la minorisation de certaines littératures franco-

1. « En 1857 est parue la cinquième édition d'un livre à l'usage de l'université : *Notions élémentaires de grammaire comparée, pour servir à l'étude des trois langues classiques, rédigé sur l'invitation du ministre de l'Instruction publique, par Egger, membre de l'institut.* [. . .] *La troisième langue classique* en question est. . . la *langue française.* Ainsi donc ce jargon roman des plus misérables, la pire des mutilations de mots latins, cette langue qui devrait respectueusement lever les yeux vers sa sœur aînée bien plus noble, la langue italienne, cette langue qui a pour propriété exclusive les répugnantes nasales *en*, *on*, *un,* ainsi que le fâcheux imprononçable accent portant sur la dernière syllabe, qui a tout d'un hoquet alors que toutes les autres langues ont cette longue syllabe pénultième à l'effet doux et apaisant, cette langue qui n'a pas de mètre mais uniquement la rime et celle-ci le plus souvent en *é* ou *on* qui constitue la forme poétique – cette misérable langue est placée ici en tant que *langue classique* à côté des langues grecque et latine ! J'appelle toute l'Europe à une huée générale afin d'humilier ces faiseurs les plus impudents de tous. »

phones – que d'autres contrées du monde considèrent aujourd'hui comme une majorité ? Jean-Marie Gustave Le Clézio (2006 : 26), n'en déplaise à ses contemporains, n'hésite pas à dénoncer cette minorisation permanente de l'altérité culturelle extra-européenne :

> « Il me semble que Montaigne et Voltaire ont dit de meilleures choses sur les peuples premiers d'Amérique, qui n'étaient ni bons ni sauvages. Mais vous parlez d'Amérindiens, de leur art, de leur philosophie, vous évoquez les Mélanésiens, ou les Africains des forêts équatoriales, et l'on traduit : sauvages. C'est inévitable, inexplicable. Il y a ainsi dans le vocabulaire français contemporain des mots que vous ne pouvez pas prononcer : relativité de la culture, littérature orale, philosophie mésoaméricaine, conceptualiste des langues canaque ou australienne, interculturalité, enseignement des langues minoritaires, syntaxe du créole, etc. »

Au total, on peut voir que les minorités sont une construction idéologico-philosophique, sociopolitique et historique. Idéologique et philosophique parce qu'elles s'appuient sur des causalités et des savoirs patiemment diffusés, intériorisés et intégrés dans l'inconscient collectif. Socio-politique parce qu'elles instrumentalisent des interactions entre les acteurs et groupes sociaux au sein des États, lesquelles sont dictées par des intérêts plus ou moins divergents ou poursuivent des visées hégémoniques qui créent toutes sortes de tensions dans les hiérarchies absurdes établies. Historique parce que cette construction s'inscrit dans les ruptures et les successions du temps humain ou politique qui recherche l'équilibre dans les dés-

équilibres spatiaux, qui aspire à l'unité dans le multiple, qui recherche l'universalité dans la différence le tout à travers mutations, médiations, négociations, contestations, transferts. On verra que les premiers performateurs de la pensée sur les minorités littéraires, surtout Gilles Deleuze et Félix Guattari, tout en exploitant abondamment ces paradigmes idéologico-philosophique, socio-politique et topologique, s'appuient sur la pensée de la relativité culturelle qu'avaient préparée les initiateurs et, de manière plus étendue, les premiers penseurs de la diversité culturelle comme Claude Lévi-Strauss ou ceux dont la pensée assure le passage de l'histoire totale aux histoires à pentes faibles, aux micro-histoires ou simplement à la géographie comme Foucault.

Les performateurs se recrutent non seulement parmi de nombreux critiques, théoriciens, penseurs et universitaires intéressés par l'ailleurs européen au début du XX^{e} siècle, les littératures dites périphériques des espaces francophones en Europe et hors d'Europe, les groupes et communautés minorés en Europe. L'Europe comme centre apparaît comme une évidence. Mais ce centre aspire à établir en son sein des hiérarchies en créant ses propres périphéries et, dans sa furie de balkanisation, des groupes minoritaires. C'est ici qu'il faut situer [2] la pensée de Franz Kafka (1937) : elle s'appuie, d'un point de vue historique et politique (Thirouin, 2007), sur un groupe communautaire, les Juifs, qui plus sont une tribu planétaire arborant les vernis linguistiques des espaces qui les accueillent. La ville de Prague dont parle Kafka, et dont la situation n'est pas exceptionnelle, est sous domination autrichienne

2. Voir le panel « Kafka, en et hors contexte » du colloque « Sillage de Kafka » organisé par la Société française de littérature comparée à l'Université de Nanterre du 11 au 13 mars 2004. On retiendra surtout le propos de Marie Odile Thirouin qui privilégie une approche historique et politique.

– comme le sont, à la même époque, la plupart des villes africaines des anciennes colonies françaises. La langue allemande y est le medium d'expression privilégié bien qu'il y ait aussi la langue tchèque et le yiddish. Comme le note Mieke Beyen (2014),

> « Pour Kafka, un Juif vivant à Prague sous autorité autrichienne, cela se résume au choix d'écrire en allemand. Ni en yiddish, qui y était une forme de folklore à cette époque, ni en tchèque, la langue vernaculaire. Pas même dans l'allemand de Goethe (avec lequel il s'était familiarisé à l'école), mais bien dans le langage administratif desséché de la force oppressive. Un langage coupé des masses, qui est déjà un allemand déterritorialisé en soi, et par conséquent approprié aux usages marginaux et mineurs. »

Il est facile de faire le parallèle entre cette situation à Prague occupée par les Autrichiens et l'Afrique francophone subsaharienne, notamment le Cameroun, qui, dans un élan de dégermanisation et d'assimilation après la première guerre mondiale, s'est vu interdire par le général Aymerich, et surtout par Jules Gaston Carde alors Haut Commissaire de la France au Cameroun depuis 1921, l'usage de ses langues endogènes au profit du français. L'allemand parlé et écrit par les Tchèques, comme le français parlé et écrit par les Africains, à cette époque, sont déterritorialisés. Le premier critère énoncé par Kafka, pour définir les littératures mineures, se fonde sur cette *déterritorialisation* avec tous les processus de recodage et de reterritorialisation dans les usages courants et les textes littéraires qui ont fait les choux gras des études sociolinguistiques, les unes confirmant le déficit symbo-

lique qui pèse sur certaines littératures francophones, les autres exaltant l'enrichissement consécutif à ces recodages et variations contextuels. C'est ce qui a fait dire à Gilles Deleuze et Félix Guattari (1975 : 29), qui reprennent la pensée de Kafka à leur compte, qu'une littérature mineure « n'est pas celle d'une langue mineure, plutôt celle qu'une minorité fait dans une langue majeure ». Belle formule qui fera l'objet d'un colloque à Liège en 2001 sur le thème : « Littératures mineures en langue majeure. Québec / Wallonie-Bruxelles. » Cette définition trop circulante pêche cependant par un certain nombre d'extrapolations : elle confond logiques de groupes minoritaires – Juifs, et autres communautés au sein des nations – et logiques d'États, voire de continents minoritaires régis par des politiques internes. Elle mêle situations de colonialisme qui fournit la matière à Franz Kafka et qui offre un support crédible de lisibilité des minorités littéraires en Afrique francophone, et contextes non coloniaux – comme en Suisse romande ou en Wallonie belge – ou francophiles. Dans ce cas précis, le rapport aux interlocuteurs francophones est moins motivé par une quête hégémonique. Il est moins calqué sur la dichotomie dominant / dominé, mais plus dicté par des processus de balkanisation qui, même en marge des dialectes et des patois aussi bien dans ces espaces qu'en France, ne laissent présager l'ombre d'un dénigrement de la langue française de ces voisins si fraternels. Certains d'entre eux dominent parfaitement, comme on le voit avec Rousseau, Constant, Maeterlinck, Verhaeren, la norme parisienne diffusée par la France napoléonienne.

Ce qui impose peut-être de dissocier la littérature de la langue puisque de toute évidence, on a également des situations asymétriques du genre : « grands écrivains des littératures mineures ou minorées » – comme le sont les

Senghor, Césaire, Mongo Beti, Achebe, Mofolo –, ou pour pousser plus loin, « petits écrivains des littératures majeures », comme le sont de nombreux écrivains provinciaux dont la renommée s'est arrêtée aux portes de leur commune d'origine. Ces exemples, qui offrent une liste démesurément longue, existent bel et bien dans un cas comme dans l'autre. Au-delà, la redevance des minoritaristes à la théorie postcoloniale s'estompe ici, le paradigme colonial n'étant qu'un support, parmi tant d'autres, qui offre une mesure de lisibilité de l'expérience minoritaire. Les minorités littéraires peuvent, en effet, exister sans vouloir nécessairement s'opposer à un ordre politique majoritaire qui les opprime. Certaines d'entre elles ne se contentent que de demander le droit d'exister dans un monde impitoyable habitué à les rendre invisibles, habitué aux hiérarchies absurdes et aux appétits hégémoniques.

Du coup, la deuxième caractéristique de la *politisation*, bien que pertinente, davantage dans le cas des groupes et communautés minoritaires, peut, à bien d'égards, s'enliser dans les champs nationaux. Bien qu'elle touche surtout à la créativité, au rapport adversatif avec la langue, elle se mêle, quoi qu'on dise, de dissidence, de remise en question de l'ordre établi par les majorités. Le cas juif, qu'on peut étendre à d'autres groupes de pression, comme les sexualités minoritaires, montre à quel point ceux-ci se dotent aujourd'hui de batteries répressives pour promouvoir leurs particularités dans un monde qu'ils qualifient d'homophobe. On peut le voir chez le Franco-Tunisien Eyet-Chékib Djaziri – *Un poisson sur la balançoire* (1997) et *Une promesse de douleur et de sang* (1998) –, les Marocains Rachid O. – *L'Enfant ébloui* (1995), *Plusieurs vies* (1996), *Chocolat chaud* (1998), *Ce qui reste* (2003) et *Analphabètes* (2013) – et Abdellah Taïa – *Mon Maroc* (2000), *Le Rouge du tarbouche* (2004), *L'Armée du*

salut (2006), *Une mélancolie arabe* (2008) –, ou chez la Camerounaise Frieda Ekotto – *Portait d'une jeune artiste de Bona Mbella* (2010). Les trois premiers peignent l'homosexualité (Ncube, 2014), tandis que la dernière évoque le lesbianisme (Gueboguo, 2014). En faisant l'autobiographie de Taïa, Redouane (2007 : 105) estime – on peut le transposer à tous ces romanciers –, qu'il s'agit d'une « sorte de militantisme pour rompre le silence à la recherche, d'une part, d'une place légitime et d'une acceptation respectueuse dans une société marquée de morales religieuses répressives ». Tous ces discours tenus par ces romanciers vivant dans le tiers-espace français, prennent racine dans leurs sociétés originelles radicalement opposées à l'exercice officiel de ces sexualités parallèles. Il s'agit donc de prises de position – on n'est pas loin de Bourdieu – contre un ordre politique contraignant où les sexualités parallèles sont autant niées qu'interdites. L'ouverture politique d'un pays comme la France, notamment la loi Taubira favorable à l'intégration de telles libertés désorganisant en profondeur les lois d'autres États, en particulier d'obédience musulmane, n'arrange pas forcément les choses. De même le refus de ces pays d'adopter des lois libéralisant la pratique de ces sexualités ne saurait être qualifié d'obscurantiste. En revanche, on n'est pas loin des processus de manipulation des masses qui transitent par la littérature pour faire passer des messages à grande échelle.

Ces processus touchent également aux États mieux, aux champs nationaux. Il semblait ainsi difficile, jusqu'à une époque relativement récente, d'aborder le texte littéraire africain du point de vue exclusivement esthétique, de la créativité. La critique a fait une fixation sur les combats des écrivains, leur engagement politique ou social, sur la dissidence. Chez un Mongo Beti, par exemple, on

n'y a vu qu'une littérature de lutte contre le colonialisme et le néocolonialisme, une littérature portant les aspirations des peuples d'Afrique. On s'est peu appesanti sur la phrase française manipulée avec dextérité par cet agrégé de grammaire, mais davantage peut-être sur les tropicalismes dont il agrémentait à dessein certains de ses textes. En dépit de son immense talent et de son sens plastique, le grand écrivain, l'un de ceux qui ont le mieux illustré et défendu la langue française – il est difficile d'en douter – porte paradoxalement l'étiquette de minoritaire. Politisation donc, elle l'est par les groupes de pression qui instrumentalisent la littérature pour parvenir à leurs fins, elle l'est aussi – mais cela n'est pas exclusif – par des États à aspirations plus ou moins hégémoniques qui utilisent *leur* littérature comme un patrimoine leur permettant de gagner une reconnaissance internationale. Elle l'est encore, la liste est non exhaustive, par des institutions littéraires des majorités armées des organismes de pression – les prix littéraires par exemple récompensant des œuvres privilégiant tel ou tel thème, telle ou telle idéologie –, qui font et défont, selon leurs tendances politiques internes, des écrivains provenant des minorités tout en assignant des visées politiques à leurs productions. Émergent alors de nombreuses catégories littéraires en rapport avec le politique : poésie de la résistance, roman de guerre, roman anticolonialiste, etc.

La politisation n'est cependant pas l'apanage des minorités. Les majorités sont peut-être, on ne l'interroge pas assez, un agrégat de minorités littéraires noyées dans la masse, lesquelles proposent des littératures de groupes, des régions avec des accents provinciaux, souvent porteuses de revendications radicales. Qu'est-ce que la littérature française aujourd'hui si elle n'est pas envisagée dans sa globalité comme un agrégat de minorités litté-

raires internes ? Il n'y a qu'à faire un tour chez les bouquinistes et brocantes provinciaux de France pour y découvrir des écrivains talentueux des siècles passés et actuels qui ne figurent dans aucune compilation ou anthologie de la littérature française, jamais consacrés par leurs pairs, encore moins par l'institution littéraire de leur temps. La réalité politique de Prague au prisme de la langue, qu'évoque Kafka, n'est alors qu'une des variantes contemporaines de la politisation de la littérature, mais celle-ci est à envisager au-delà de l'expérience minoritaire.

La *collectivisation* du discours constitue la troisième caractéristique des littératures mineures. Elle permet, comme on peut le voir aussi avec la déterritorialisation, de déconstruire le « malheur intime » de l'écrivain, de sortir de la problématique intime pour faire du discours de l'écrivain une énonciation collective. Soit. Mais les textes issus des majorités portent également cette voix collective, souvent universalisée et appliquée sans discernement à des contextes totalement différents. Cette caractéristique porte sa propre critique. On a encore en mémoire Ken Saro Wiwa se balançant tout seul au bout de sa corde en 1995 à Port Harcourt, image qui n'est pas sans rappeler celle de Thomas More décapité en son temps pour ses idées ou celle, moins brutale peut-être, de nombreux écrivains censurés et exilés loin de leurs sociétés originelles, certains se prévalant même d'être des voix marginales, envers et contre leur communauté.

L'engagement littéraire, même lorsqu'il entre en concordance avec l'air du temps, reste d'abord une entreprise solitaire avant d'être solidaire. Il n'y a pas un seul lieu où la littérature ne poursuit que des quêtes individuelles. Écrire, en tout lieu, est d'abord un métier de solitude. S'il porte opportunément les aspirations de la collectivité,

ce n'est pas tant parce qu'il en fait une fin. Bien que la collectivité lui offre un espace de légitimité, et que la littérature soit un espace socialisateur dont les usages sont parfois fixés par cette collectivité, l'écrivain n'est pas tenu de satisfaire aux horizons d'attente de celle-ci au moment où la production esthétique est subordonnée aux logiques de l'histoire et de la politique. La radicalité politique de l'écrivain, bien que porteuse, n'est pas un absolu de l'écriture.

Quoi qu'il en soit, Kafka et ses commentateurs Deleuze et Guattari (1975) posent les bases théoriques d'un phénomène littéraire qui permet d'envisager une rationalité multiple en littérature. Les caractéristiques préliminaires mobilisées – déterritorialisation, politisation, collectivisation –, bien que souvent discutables et discutées par la suite pour leur généralisation du problème, pour leurs extrapolations ou pour leur annexion des littératures mineures aux perspectives des littératures majeures, ou pour des restrictions qu'on pourrait faire sur certains écrivains dits minoritaires à cause de leur origine territoriale, permettent de cerner une large part de l'expérience minoritaire en rapport avec la littérature. Elles constituent surtout une lanterne qui va éclairer d'autres performateurs et continuateurs comme Bernard Mouralis (1975), Jacques Dubois (1978), François Paré (1992) ou Lise Gauvin (2003) qui entretiennent dans leur classification des littératures mineures de nombreuses convergences. L'arbitraire des critères axiologiques qui ont minoré ces littératures est présenté avec la même volonté dénonciatrice.

La notion de *contre-littératures* développée par Bernard Mouralis (1975) est déjà porteuse des stigmates de dévaluation d'une certaine littérature, qui série, sépare la bonne littérature de la mauvaise. Le phénomène est assez

ostentatoire des rapports entre la littérature et la morale depuis l'époque médiévale et reflète l'esprit dogmatique qui a privilégié les textes faisant un usage esthétique du langage, ceux des bien-pensants ou ceux exaltant des sentiments nobles. Il y a donc eu une littérature légitimée par l'institution, et une autre vouée aux gémonies, comme on le voit avec la paralittérature et ses différents genres jusqu'à ce jour, ce malgré l'intérêt qu'elle suscite auprès des lecteurs, la bonne facture à la fois esthétique, narrative et thématique des textes produits. Jules Verne, René Barjavel, Arsène Lupin, Guy des Cars, Gérard de Villiers ont fait les frais d'une classification aussi réductrice. Mais sont-ils moins talentueux que ces écrivains produits par le GAG (Gallimard, Albin Michel, Grasset) ? Les critères de légitimation et de délégitimation varient d'une époque à une autre, d'un espace à un autre.

Ce constat tient une large place dans la pensée de Jacques Dubois, qui approfondit cette réflexion. Dans *L'Institution de la littérature*, notamment le chapitre « Littératures minoritaires », l'universitaire liégeois définit ces littératures comme :

> « [...] les productions diverses que l'institution exclut du champ de la légitimité ou qu'elle isole dans des positions marginales à l'intérieur de ce champ. C'est ainsi qu'elles n'apparaîtront pas dans les manuels de littératures ou, si elles y apparaissent, elles se verront reléguées à part. L'institution n'est cependant pas indifférente à leur existence puisqu'elle a besoin des productions qu'elle "minorise", en les considérant comme inférieures, pour mieux valoriser la "bonne littérature". » (1978 : 129.)

Bien que la pensée de Dubois se limite à l'institution de la littérature prise dans un contexte national, elle a le mérite de mettre en exergue les tensions et enjeux entre le politique et la littérature, transposables dans plusieurs espaces francophones, et au-delà. C'est dans la pure orthodoxie de l'autonomie du champ et des positions occupées par les acteurs et agents que Dubois inaugure sa typologisation des quatre formes de littératures minoritaires.

Les *littératures proscrites* sont, de son point de vue, les premières à être minorées à cause des contraintes internes, de l'arbitraire de chaque institution littéraire et des rapports entre les acteurs sociaux. De nombreux filtrages et marginalisations sont opérés qui consacrent ou désacralisent tel ou tel écrivain au nom des considérations politiques, morales, esthétiques, linguistiques, l'écriture étant ordinairement soupçonnée de dissidence et de malveillance.

De nombreux écrivains aux plumes enflammées des espaces francophones d'Afrique noire se sont vus interdire l'exercice de l'écriture dans leurs territoires originels au nom des idées politiques défendues : Fernando d'Almeida au Benin, Ahmadou Kourouma en Côte d'Ivoire, Eza Boto / Mongo Beti au Cameroun. Certains ont connu l'exil volontaire pour échapper au contrôle direct de leurs écrits quand d'autres sont tout simplement passés de vie à trépas. L'argument de trouble à l'ordre public ordinairement brandi et qui a justifié à tort ou à raison l'exode des plumes vers les paradis culturels, comme Paris, prête aujourd'hui à équivoque. De même inquiétant le silence sur la dimension esthétique de ces écrivains au talent indéniable. Le plus paradoxal, c'est que nombre de ces écrivains, qui dénoncent le néocolonialisme, de l'intérieur et de l'extérieur, s'exilent dans les métropoles des pays –

exploitent même parfois ce créneau pour sortir de l'ornière – qui organisent ce néocolonialisme par une politique de coopération délétère qu'ils dénoncent. Comment comprendre que Mongo Beti de *Main basse sur le Cameroun, La France contre l'Afrique*, qui critique sans ambages la politique française en Afrique, soit le même qui trouve refuge en France – qui fustige la parution de *Main basse sur le Cameroun* – et dont les dernières œuvres à succès, *Trop de soleil tue l'amour*, *Branle-bas en noir et blanc*, sont celles du retour au Cameroun dans les années 90 ? On parlera de pays des libertés par opposition aux pays de la dictature qui musellent la plume. Mais on se retrouve encore fatalement dans le néocolonialisme littéraire (Steemers, 2012) dont l'une des variantes perverses est que certaines plumes sont réinvesties ici et là contre le pays originel. On est peut-être là dans une quadrature du cercle qui déroutera pour longtemps encore nombre de critiques. Le moins qu'on puisse en dire est que la littérature en sort perdante dans son rapport au politique et à l'idéologique. Dans le cas spécifique de Mongo Beti qui aura tour à tour été écrivain minoritaire admis et « adopté » par les institutions de la majorité, il y aura deux moments dans son parcours littéraire : celui des textes célébrés et celui des textes tenus en horreur comme de la peste selon les visées politiques d'ici ou d'ailleurs. Nombre de grands écrivains africains francophones vivent cette double expérience.

La proscription peut l'être à cause des idées morales. C'est le cas des écrivains qui font l'expérience des limites, comme Sade, Lautréamont, ou ces écrivains maudits comme Baudelaire, décadentistes comme Barbey d'Aurevilly et Joris-Karl Huysmans, à qui il est reproché d'exposer l'animalité de l'Homme aux âmes sensibles. Il en est aussi des poétiques considérées dans leur acception plus large : musique, cinéma, art plastique et du spectacle

qu'on entoure de toutes sortes de considérations. Que cela soit un procès d'« hypocrite lecteur », la littérature jugée immorale ici s'est vu dépouillée de ses œuvres majeures, minorées par l'institution littéraire. Ironie du sort ou stratégies éditoriales de connivence avec l'institution ? Le moins qu'on puisse relever, c'est le succès de scandale que connaissent bien souvent ces littératures proscrites ici et adoubées ailleurs. Taia – sexualités parallèles –, Treiweiler – vie politique –, Houellebecq, ou, plus loin, Salman Rushdie – religieux –, bien qu'exploitant des registres et des thématiques différents, ne nous démentiront pas sur ce point.

Les *littératures régionales* ou périphériques sont elles aussi concernées par la minorisation. Elles le sont surtout par les centres, ou les espaces aux aspirations hégémoniques qui s'érigent comme tel, en l'occurrence Paris, qui contrôle l'institution et le fait littéraires dans leur ensemble : éditeurs, mouvements, rentrées et prix littéraires, avant-gardes, etc. Bien qu'évoquant une situation de plus en plus battue en brèche par des manifestes et l'érection de contre-champs plus ou moins visibles hors de Paris, Dubois estime que :

> « Pour autant qu'elle existe, toute production régionale est vouée dans son principe à se penser comme minoritaire. À supposer qu'elle évite l'écueil du suivisme évoqué plus haut et qu'elle fasse montre d'originalité, elle ne peut s'approprier, face à une institution impérialiste, qu'une faible partie du capital symbolique. S'il arrive à une littérature régionale de s'imposer et de faire pièce à la littérature dominante, c'est lorsque, forte d'un dynamisme particulier et temporaire, elle convertit

> l'image régionale (nationale) qu'elle véhicule en valeur esthétique à la faveur de certaines circonstances. » (Dubois, 1978 : 135.)

Au-delà des extrapolations préjudiciables à la pensée de Dubois, notamment la confusion entre région et nation – on voit qu'il veut faire allusion à des régions comme la Wallonie, la Suisse romande, le Québec qui ne sont pas des nations, à moins d'être des nations dans des nations, un peu comme on le verra avec les cantons en Suisse –, la confusion entre région et continent – le cas du continent africain qu'il embastille dans une vision coloniale réductrice encore propre à nombre d'Occidentaux alors que l'Afrique propose des pays géographiquement plus vastes et poétiquement plus productifs que certains pays européens. On peut le lui concéder pour le cas des Antilles caribéennes, de la Réunion, encore que certains de ces territoires sont aujourd'hui engagés dans des processus d'autonomisation de leur champ avec la mise en place d'institutions littéraires qui laissent présager d'heureuses perspectives. Yanick Lahens (Prix Fémina 2014) a publié une bonne partie de ses livres en Haïti. On peut le voir chez bien d'autres écrivains talentueux des îles caribéennes qui ont envoyé de réels coups de canons littéraires dont le bruit s'est répandu dans le monde entier. L'écrivain Louis-Philippe Dalembert (2015) note avec pertinence qu'Haïti est une minorité qui ne se prend pas pour n'importe qui. Comment Haïti et toutes ces littératures affublées de caractéristiques minoritaires se prendraient-ils pour n'importe qui s'ils fournissent des Immortels à l'Académie française – Assia Djebar, Dany Laferrière, Amin Maalouf – et s'ils offrent de plus en plus de bien meilleures illustrations de la langue française, celle-là qui connaît une nette déperdition qualitative aussi bien à Paris que dans les provinces et départements français ? Ici, la mi-

norisation offre son visage le plus cruel : elle ferme les yeux sur les avant-gardes non impulsées par les centres – cas de la Suisse romande avec Ramuz, Colomb[3]. Elle méconnaît le talent de certains écrivains tant qu'ils ne se rapprochent pas des centres. Elle ne fait pas large écho des manifestations pourtant de plus en plus nombreuses organisées en dehors des centres. Elle présente les centres comme la seule voie royale qui accrédite et reconnaît les écrivains. Elle constitue dès lors une catégorie politique qui série et exclut de manière tout à fait arbitraire des pans de régions et leur littérature comme ne remplissant pas des critères définissant l'excellence poétique. Précisément quels sont ces critères jamais exposés et appliqués à tous ? Le pari de la dépériphérisation ne peut être gagné par les régions, ou ce qui est considéré comme tel, qu'à deux conditions préliminaires : sans forcément développer une littérature nombriliste – ce qui n'est plus vraiment possible aujourd'hui à l'ère des littératures postnationales –, mais rechercher par une animation intense de la vie littéraire locale leur originalité en donnant chair aux discours de la diversité pour qu'ils ne soient pas des discours creux maintenant sous le boisseau les spécificités régionales ou contextuelles ; gagner la bataille de la communication, de la mondialité, en assurant une médiatisation de leurs singularités capables d'atteindre la globalité. En un mot, faire de chaque région, des centres de la périphérie.

Mais Dubois, comme nombre de chercheurs – Jean Pierre Bertrand, etc. -, manque d'une préhension transversale et globale du problème, se limitant souvent aux « grandes »

3. Cela a fait l'objet d'un colloque organisé à l'Université de Genève du 6 au 7 mars 2015 sur le thème : « Une avant-garde inaperçue : Catherine Colomb », par Jérôme David, Sylviane Dupuis et Anne Frédérique Schläpfer.

littératures régionales – Québec, France, Suisse romande – sans élargir les horizons de cette catégorie à d'autres régions tout aussi porteuses que la Réunion, la Guyane française, pour ne citer que celles-là, proposant des phénomènes de minorisation, qui, évaluées au prisme de l'internationalisation de la littérature (Joseph Jurt, 2001), sont probablement plus complexes voire plus féroces encore.

En marge de ces confinements régionaux de la littérature, Dubois dégage *les littératures de masse* qui privilégient, selon lui, plus la dimension économique qu'esthétique et la *culture de masse*. Ce qui est, en fait, au niveau de chaque champ, le premier stade de cette minorisation. Bien que reconnaissant les possibles transferts entre cette espèce de littérature et la littérature dite « cultivée », « noble », ces deux manifestations de la littérature se trouvent séparées dans les pratiques conservatrices courantes. Il est aisément possible de voir, à ce niveau précis, aujourd'hui les limites de la pensée de Dubois sur cette catégorie : l'institution littéraire contemporaine semble de plus en plus utiliser les mêmes canaux de production, de diffusion, de promotion et de consommation de la littérature que celle-ci. La littérature tend alors à être envisagée du point de vue didactique, comme de la *littératie*, c'est-à-dire comme tout texte portant des savoirs capables de participer à la structuration et la maturation scientifiques des masses. Lire n'est plus élitiste, mais populaire et banalement commun à tous. La dimension économique porte dès lors, et cela n'est pas exclusif, le vernis esthétique ou linguistique – ce qui n'est plus le critère privilégié dans les rentrées littéraires contemporaines, les écrivains consacrés étant même parfois de simples goujats de la littérature qui ont su intéresser par des alchimies diverses dont eux seuls détiennent le secret, le grand nombre possible de lecteurs.

C'est donc parfois une littérature de colportage, idéologiquement et politiquement orientée, qui supplante de véritables œuvres de l'esprit portant des idées restituées dans un style élevé. Dans un autre sens plus positif cette fois, on voit de grands écrivains hachurer la distance qui sépare la bonne littérature de la littérature de masse. Le Clézio constitue de ce point de vue un exemple patent : il valorise le photo-roman, les devinettes, les nouvelles, qui sont autant de genres minorés par l'institution littéraire. On assiste à la rupture de la digue qui sépare littérature de masse et littérature noble. Certains, plus pessimistes, prophétisent la mort de la littérature.

Le deuxième stade de cette minorisation se trouve au niveau de l'internationalisation de la littérature, voire des poétiques de manière plus large, quelles qu'elles soient, évaluées dans le cadre des rapports internationaux. C'est qu'au sein de ces littératures de masse, dont Dubois fournit un inventaire assez riche (1978 : 137-147), se dessinent de nouvelles minorisations régionales qui s'opèrent elles-mêmes dans un double mouvement. On peut encore s'accommoder des romans médicaux, des romans policiers, des histoires drôles en images, des bandes dessinées ou photoromans reproduisant la doxa parisienne, londonienne, newyorkaise orientée en direction des régions francophones – Suisse romande, Wallonie, Québec –, sans que celles-ci puissent impulser un mouvement inverse avec « leur » littérature de masse vers ces centres. Dans la même perspective, on assiste presque à une ligue des nations et régions occidentales qui diffusent leur littérature de masse dans les minorités francophones d'Afrique noire. En témoignent les vitrines de kiosques à journaux dans les métropoles de ces pays.

Mais difficile de voir le même empressement pour des magazines africains, la même accessibilité à la littérature de masse africaine quand bien même celle-ci utilise les mêmes opérateurs de diffusion que celle-là. Il est plus facile d'acquérir Guy des Cars, Simenon, Gérard de Villiers, Agatha Christie, à vil prix dans les bouquineries populaires camerounaises que Mongo Beti, Iba Dia, etc. Ce n'est pourtant pas que la littérature de masse, notamment le polar, n'existe pas dans ces régions ou ces minorités. Karen Ferreira-Meyers (2013) relève, par exemple, l'existence en Afrique francophone d'une importante littérature policière avec bien souvent des auteurs insoupçonnés : des auteurs de l'Afrique subsaharienne comme Abdourahmane Ndiaye, Achille Ngoye, Aïda Mady Diallo, Modibo Sounkalo Keita, Simon Njami, Moussa Konaté, Bolya, Florent Couao-Zotti et Théo Annanisoh ou des auteurs maghrébins comme Yasmina Khadra, Driss Chraibi, Mouloud Akkouche, Abecassis Éliette, Amari Chawki, Djemai Abdelkader, Akkouche Mouloud, Kamal Oumalek, etc. On n'oubliera pas de nombreux magazines régionaux, nationaux, des bandes dessinées et autres productions littéraires de masse qui traversent difficilement la mer Méditerranée ou l'océan Atlantique pour accéder aux bonnes grâces des lecteurs occidentaux. Les œuvres comme celles d'Abecassis Éliette – *Clandestin* (2003), *La Dernière Tribu* (2004), *Mon père* (2002), toutes parues chez Albin Michel –; Djemai Abdelkader – *31, rue de l'Aigle*, Gallimard, 2000 –, Akkouche Mouloud – *Avis d'échéance* (1998), *Les Ardoises de la mémoire* (1999), Gallimard –, même produites chez des éditeurs en Occident ne sont pas forcément les bien-aimées des lecteurs.

Les littératures de masse, qu'elles soient de races ou de classes, portent, elles-aussi, la même idéologie de marginalisation et de minorisation de l'altérité régionale qui anime

l'institution littéraire en ce qui concerne les littératures nobles. C'est à croire que le phénomène de minorisation repose sur un arbitraire aux visages multiples qui transite par des mécanismes tentaculaires et asymétriques.

Des littératures de masse aux littératures parallèles et sauvages, il n'y a qu'un pas que Dubois franchit allègrement. Si les premières s'épanouissent en marge du contrôle de l'institution littéraire, les secondes, plus intimistes, plus personnelles, portent souvent l'inconscient de leurs auteurs : ce qu'ils pensent tout bas – journaux intimes, leurs correspondances privées – sans prétention absolue de les porter à la connaissance commune ; des parémies de tous bords générant de nouvelles formes d'oralité urbaine. Les littératures parallèles exploitent un univers contenu de la parole, davantage limité au soi qu'ouvert à l'autre. Souvent exploitées dans le cadre des archives, elles visent à dévoiler, dans une perspective génétique, les motivations intimes de la pensée des écrivains, les frustrations masquées dans leur écriture. Égotistes dans leur émergence, ethnologique dans leur déploiement, et bien que portant le discours idéologique de la collectivité, elles sont d'abord le fruit des convictions personnelles. C'est là qu'elles prennent sens à des degrés divers, à des contextes particuliers, dans la liberté d'expression qu'elles corrompent par des relents idéologiques. Le cas de *Charlie Hebdo*, en France, a récemment révélé des phénomènes de minorisation étendue jusqu'aux littératures sauvages et les débordements de cette catégorie de la littérature. Au nom d'une liberté frisant le libertinage d'expression, ce journal satirique, armé de ses psychanalystes-maison, s'est adjugé le droit d'user de poétiques – dessins, discours, etc. – indécentes et éruptives envers des personnalités et communautés particulières. Ce fait poétique n'a pas été sans incidence sur le fait politique. Le discours pé-

tri d'indélicatesse était bien accueilli jusqu'au 11 janvier 2015, date où le massacre vient secouer les consciences assoupies, ou fermant les yeux et les oreilles sur les aberrations de l'hebdomadaire venimeux. Les discours dominants qui ont instrumentalisé l'événement en le qualifiant même d'inédit alors qu'au même moment de milliers de personnes tombaient sous les balles d'autres terroristes sous d'autres cieux, n'y ont vu et n'ont souhaité orienter les débats que vers la thèse du terrorisme tout en prêtant allégeance aux mutilés et en donnant un visage humain à la barbarie. Ceux qui n'ont pas abondé dans le même sens comme Dieudonné, ont été vivement condamnés. Les personnalités comme le Pape, Le Clézio, qui ont critiqué le terrorisme de langage à la base de la radicalisation du discours entre les différentes parties n'ont pas été écoutées. Cet exemple illustre combien les littératures parallèles ou sauvages, bien que minorées, pèsent d'un réellement dans l'économie et la politique culturelle des nations contemporaines. Il appelle à considérer chaque littérature dans son essence et à la considérer comme une manifestation de la pensée humaine capable de déconstruire l'ordre des choses : les tracts, graffitis en des lieux publics ou abandonnés, sms en série, *posts* et *tweets* sur les murs des réseaux sociaux et autres radicalités discursives mais personnelles puisées dans l'oralité urbaine sont autant de variantes des littératures sauvages contemporaines. Il montre une interconnexion évidente entre le poétique, l'idéologique et le politique. Dans ces discours qui peuvent relever de pures opinions, on y assiste encore à des phénomènes de minorisation désormais mal contenus avec la prolifération actuelle des réseaux sociaux. Umberto Eco (2015), en fin observateur, note que :

> « Les réseaux sociaux ont donné le droit de parole à des légions d'imbéciles qui avant, ne

> parlaient qu'au bar, après un verre de vin et ne causaient aucun tort à la collectivité. On les faisait taire tout de suite. Aujourd'hui ils ont le même droit de parole qu'un prix Nobel. »

Dans les médias privés ou publics, espaces de récupération ou d'instrumentalisation de toutes sortes de discours, on voit se multiplier, selon les politiques des agents de relais, un sériage et une sélection de *tweets* et *posts* à commenter qui rappellent des stratégies de minorisation ou de valorisation ciblée évoquées plus haut, selon un clientélisme aux motivations idéologiques ou politiques parfois obscures.

Bien que critiqué et obsolète sur bien des points, Dubois a connu de nombreux continuateurs qui cernent les problèmes de minorisations littéraires tantôt sous un angle lié à leur expérience intime, tantôt d'un point de vue global.

C'est le cas de François Paré (1992) de l'Université de Waterloo qui les envisage comme des « littératures de l'exigüité » en mettant en avant l'expérience franco-ontarienne à la fois hors du Québec, mais au sein d'un vaste territoire canadien à dominante anglo-saxonne, où certaines communautés francophones peinent à faire émerger un discours littéraire qui fasse corps avec leur culture et leurs préoccupations élémentaires. La pensée de Paré s'applique surtout aux *petites* cultures, bien qu'elle doive être envisagée ici avec beaucoup de tact. Les petites cultures ne sont pas nécessairement celles issues des territoires étriqués – comme une certaine opinion a tendance à le penser, en alignant sur cette liste la France francophone, le Québec, la Suisse romande, les pays de l'Afrique subsaharienne, l'océan Indien ou du pacifique – mais celles dont la capacité d'influencer les autres cultures, parfois au sein des États où elles émergent, encore moins hors de leurs frontières, est assez moindre. On pourrait à juste

titre les taxer de *littératures peu visibles*, comme celles des Nouvelles Hébrides auxquelles Le Clézio consacre *Raga. Approche du continent invisible* (2007), ou celles des minorités indiennes ou africaines souvent rattachées à de simples formes d'oralité primaires. On comprend dès lors le rapprochement avec les *littératures de l'itinérance* pour lesquelles l'exil, l'errance, la diaspora constituent le champ de prédilection aussi bien au sein des majorités qu'au sein des minorités en Francophonie. « Afrique-sur-Seine », migritude, Afrique-sur-Léman (de nous) et bien d'autres communautés illustrent ces littératures désormais relevant des poétiques de l'« exiluité » (2014), elles-mêmes intégrées au sein des littératures de l'immigration dont elles constituent une variante.

Les identités souvent appliquées à ces catégories sont problématiques. Sans m'appesantir ici sur les raisons qui ont justifié l'exil de certains écrivains depuis des siècles, on peut néanmoins relever dans leurs écrits une surenchère des images du topo originel, qui montre, quoi que les institutions littéraires qui les accueillent puissent penser, qu'ils ne sont pas nécessairement solidaires des idéologies ambiantes. Nombreux sont ceux qui jouent le jeu des identités de naturalisation acquises dans les lieux de l'exil et qui, profitant de celles-ci, se retournent contre leur pays d'origine qui ne peut plus contrôler l'institution littéraire où ils sont établis. D'autres, plus nombreux, estiment n'être que de simples produits culturels happés par une institution littéraire qui se donne les moyens de les promouvoir tant qu'ils peuvent la représenter, tout en faisant à travers eux la promotion de ses modèles. Ces cas d'espèce ont étalé de nombreux divorces et crises lorsque le sentiment d'identité originelle et l'orgueil des écrivains a supplanté l'identité acquise par naturalisation dans une culture majeure, ceux-ci n'ayant pas parfois droit au chapitre sur

des sujets de politique interne de ces majorités. C'est le paradoxe que vivent beaucoup d'écrivains et d'acteurs culturels francophones en exil. Écrivain de telle majorité lorsqu'ils sont présentés pour leurs œuvres, mais leurs origines sont vite évoquées lorsqu'ils ne sont plus en phase avec ces majorités. Ce dilemme identitaire est vécu par ces écrivains venus des mondes autres, de plus en plus nombreux, établis en France, au Québec, à Bruxelles, Londres, devenus grâce à l'encre de leur plume, administrativement et juridiquement, citoyens de ses pays, mais sans souvent jouir politiquement avec toutes les faveurs d'une telle intégration, de cette appartenance. Certains sont même devenus, en quête de reconnaissance, de simples écrivains sur commande attentifs aux idéologies et aux thèmes qui rapportent gros. Pour compléter cette liste, François Paré (1992) va cependant évoquer des formes telles que les littératures coloniales, insulaires, les petites littératures nationales.

Parmi les continuateurs de Jacques Dubois, on peut relever à juste titre Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg. Bien qu'envisageant davantage le problème du point de vue des rapports entre la littérature et la langue d'écriture, comme on peut le voir dans le titre des Actes du colloque « Littératures mineures en langue majeure » (2001) – qui rappelle encore la question de la déterritorialisation de la langue qu'évoquait Kafka –, ils abordent de front cette question avec notamment deux textes qui se répondent en écho : « Autour du concept de littérature mineure. Variations sur un thème majeur » (Gauvin, 19-40) et « Autour du concept de langue majeure. Variations sur un thème mineur » (Klinkenberg, 41-56).

On peut saluer chez Lise Gauvin un inventaire riche, non pas des types de littératures mineures, mais des *variations*

de l'expérience minoritaire que connaissent certaines littératures. Parmi elles, on note :

- *Les littératures mineures* revues et corrigées, non plus selon la perspective très critiquée de Deleuze et de Guattari, privilégiant la déterritorialisation, la politisation et la collectivisation du discours, mais surtout comme des poétiques faisant entendre un génie inhabituel, un sentiment d'étrangeté linguistique par rapport à certaines langues majeures. Jean-Marie Klinkenberg tente de montrer les dérives de cette « conception essentialiste de la langue » – française – pour parer finalement à une conception essentialiste de la littérature source d'exclusions et de hiérarchies absurdes qui ont fait de certains espaces et de leur littérature, des minoritaires. L'aspect esthétique qui a souvent justifié toutes sortes de mésestimation est alors écarté puisque certaines d'entre elles sont même condamnées davantage à un esthétisme absolu.

- *Les littératures des petites nations* sont celles qui, comme dans les rapports entre les communautés d'où elles émergent, et les majorités, ne parviennent nullement « à créer des conditions de leur "apparition", c'est-à-dire de leur visibilité littéraire » (Casanova, 1999 : 243). En Afrique francophone, par exemple, où certaines littératures écrites en français n'étaient seulement pas connues, *Notre librairie* a permis d'aller à la rencontre de ces littératures. Une telle réalité demeure cependant d'actualité malgré les vents de la mondialisation, malgré la mondialité supposée développer une intercommunication entre les communautés humaines.

- *Les discours antillais* – on pourrait également ajouter africains au nom souvent de la même expérience coloniale – qui rappellent sur bien des points les littératures régionales et de l'exiguïté qu'évoque François Paré, et sont d'abord des littératures coloniales, insulaires, mais qui, depuis Aimé Césaire ou Édouard Glissant, ne se considèrent pas comme minoritaires, ni même comme minorées, mais revendiquent le sentiment d'être imprégnées et intégrées au monde dont elles constituent un point de passage. Ici peut-être est franchi un pas primordial dans la Francophonie du Sud : celui de refuser la minorisation et de se donner les moyens, même modestes, pour assurer sa visibilité. Bien que cela soit encore embryonnaire, et que de nombreux écrivains s'orientent vers la France, Haïti et les îles caribéennes disposent d'une institution littéraire – bien que fragile et impermanente – avec des éditeurs locaux, une vie littéraire assurée par des faits constants, avec en prime de nombreux écrivains rayonnant même dans les majorités.
- *Les littératures régionales et de l'exigüité.* Ici se posent encore les questions de délimitation entre le centre et la périphérie, sans compter les discours hégémoniques mobilisés pour faire des autres des minoritaires.
- *Les littératures liminaires* sont celles produites par des écrivains issus ou non des groupes en marge des institutions – lesbianisme, prostituées, homosexuels, féministes, etc. – qui essaient de se définir en s'opposant à la marginalisation dont ils sont l'objet. Sans forcément le dire, ces littératures peuvent offrir une alternative aux positions domi-

nantes, par exemple en désacralisant les écrivains, thèses, positions officiels, pour mieux ruiner leur supériorité supposée. Elles peuvent ouvrir la voie vers « un bon usage du mineur » en interrogeant la pertinence des minorisations observées dans l'esthétique des genres, le parcours des auteurs peu étudiés, les études comparatistes entre « grands » et « petits » écrivains des minorités et des majorités, pour établir l'universel entre ces différents pôles de l'expérience littéraire.

- *Les littératures de l'intranquillité* – une variation personnelle de Lise Gauvin – reposent sur des pratiques langagières de soupçon, d'inquiétude, de malaise observées au Québec et dans nombre de littératures francophones. L'intranquillité prend ici la forme d'une insécurité qui se donne à lire et à analyser dans l'écriture, mais qui est surtout consécutive à l'étrangeté même des lieux de l'écriture, s'enracinant dans un passé traumatique, se projetant vers des lendemains incertains, souvent ballotés au quotidien par le dérèglement du monde moderne.

Comme on peut le voir, les concepts de *littératures mineures* ou de *minorités littéraires* oscillent entre plusieurs connotations, les unes orientées par l'histoire – les minoritaires d'aujourd'hui peuvent ne plus l'être demain –, les autres par les rapports entre les institutions littéraires à l'intérieur ou à l'extérieur des États, presque toutes reposant sur des constructions socio-politiques arbitraires avec en prime des institutions littéraires tentant de faire valoir leur supériorité en dévaluant les autres. Dans ce jeu concurrentiel entre le Nord et le Sud, entre les Nords – il existe aussi des minorités au Nord –, de nombreux

arguments parfois très discutables sont évoqués pour justifier la minorisation de certaines institutions. Certaines d'entre elles, bien qu'en avance sur d'autres, finissent par reconnaître les défaillances internes qui sont les leurs, et leur incapacité à rivaliser avec les majorités voisines.

L'un des écueils ordinairement observés dans les études minoritaristes envisagées, c'est surtout la focalisation sur les minorités littéraires du Nord – Europe ou Amérique – et dans une moindre mesure les minorités insulaires de l'océan Indien ou des Caraïbes. L'Afrique subsaharienne, que l'on peut sans complaisance désigner par l'oxymore « la grande minorité », n'est souvent évoquée que sporadiquement à travers des exemples caricaturaux. Son observation lucide pourrait cependant offrir une typologie de la minorisation originale, capable de surclasser les variantes jusqu'ici analysées. Dans cette grande Afrique, on pourrait alors retrouver :

Des *littératures issues des histoires inarchivées, voire niées*. Il est d'ailleurs étonnant qu'en Afrique francophone, *Batouala* (1921) de René Maran soit souvent présenté par des universitaires sérieux comme le premier roman africain francophone. Mais une telle affirmation recouvre également sa part d'ombre : elle omet la part qu'a prise l'oralité depuis des millénaires, ou celle qu'a prise des récits en d'autres langues identitaires et véhiculaires comme l'arabe, le lingala, qui ont porté des récits très anciens, et dont certains ont été conçus depuis l'Égypte antique, en passant par Tombouctou, Monomotapa. C'est donc un maillon essentiel de cette littérature qui est méconnue tant qu'elle n'est pas questionnée comme dans certains pays soucieux de pérenniser leur génie par la recherche scientifique, les centres et les instituts. Ces lit-

tératures issues des mémoires biaisées, mésestimées, sont condamnées à l'invisibilité.

C'est également le cas *des littératures indigènes ou ethnologiques*, la plupart orales ou reposant sur des formes primaires d'écriture, mais toutes porteuses des aspirations des collectivités traditionnelles ou charriant un fort potentiel symbolique. Ces littératures regorgent de nombreux Amadou Hampaté Bâ non révélés, et une pléthore de textes sacrés. Le développement des études sur la littérature orale ces derniers temps, et des études centrées sur des mondes indigènes, comme celles que proposent les chercheurs réunis autour du projet « MegaTchad » sur les langues et cultures du bassin du lac Tchad, constituent une ouverture encourageante. Les savoirs emmagasinés ne devraient cependant pas rester l'apanage des réseaux qui les produisent, mais être exposés à la compréhension commune pour un recadrage théorique et épistémique de certaines connaissances en vue de leur réévaluation.

Les *littératures reliaphiles* (francophiles, indophiles, sinophiles, etc.) sont celles produites par des écrivains épris de certaines langues peu usitées dans leur espace originel. Ce sont les écrivains privilégiant le français en mode FLE dans des mondes arabophones comme l'Afghanistan, indophones comme le Pakistan ou anglo-saxons comme le Nigeria. S'agissant de ce dernier, on retrouve une vaste littérature en français produite par des écrivains nigérians dans un pays qui compte plus de 170 millions de locuteurs anglophones sur 180 millions environ. De telles initiatives sont encouragées tantôt politiquement avec des adhésions à des mouvements francophones, ou par des volontés indépendantes désirant, comme ce fut le cas avec Bruneto Latini ou Marco Polo au XIII^{e} siècle, de se familiariser par amour à l'écriture en français.

Les *littératures en langues minorées* ne sont pas en reste. Celles en langues africanophones sont ainsi peu illustrées bien qu'elles connaissent des créateurs de plus en plus nombreux : Boubacar Boris Diop, Thomas Mofolo, etc. Les langues africanophones n'étaient pas, au moment de l'imposition de la langue française dans certaines colonies, considérées comme des langues de culture capables de servir un projet pédagogique ou scriptural, ou même de véhiculer les savoirs. Aujourd'hui, elles offrent une sérieuse alternative aux autres littératures dans les domaines de la traduction à la fois pour leur expansion que pour leur accessibilité aux lecteurs n'ayant pour seuls relias que les langues africanophones. L'une des traductions en langues africaines est *Don Juan en langue bassa. Une traduction de la pièce de Molière Dom Juan ni hob bassa – Ngobol Kaat i Molière ni hob bassa* par Alice Delphine Tang (2014). La mort de l'Observatoire des langues et cultures nationales de l'Agence universitaire de la Francophonie à Maurice en 2006 sonnait le glas d'une coopération culturelle visant la promotion réciproque de la langue française et des langues partenaires, notamment des langues nationales. Cette mort interpelle plus que jamais certains États africains à définir de nouvelles politiques linguistiques s'ils tiennent à sauver la vie des langues dans leur territoire. Le Cameroun depuis 2003 s'est engagé dans un multilinguisme qui tarde encore à trouver des résonnances significatives dans le quotidien et à voir émerger des poétiques en langues locales.

On pourrait également évoquer *les littératures sans faits littéraires* : faibles taux de parution, manques de revues, absence d'espaces, de centres culturels ou de maisons de la littérature, médias peu impliqués dans la promotion de la littérature, silence des critiques littéraires, etc. Nombre de pays francophones d'Afrique noire font cette expérience

au quotidien. C'est le cas du Cameroun avec ses espaces culturels ou ce qui en reste : les salles de cinéma – fermeture de l'*Abbia* à Yaoundé ou le *Ribadou* à Garoua ; le Capitole, le Fébé et Djoungolo devenus des magasins, etc. La salle de cinéma de Maroua devenue d'abord un Centre de documentation ensuite un quincaillerie –, les centres culturels et les bibliothèques municipales sont transformés ou offrent des infrastructures pitoyables. Les uns ont mis la clé sous le paillasson quand d'autres n'attirent plus personne, faute d'activités. La mort de la vie du livre reflète la mort de la vie culturelle. Seul le folklore semble le dernier rempart de l'activité culturelle.

Le phénomène qui tend à supplanter l'existence de certaines littératures déterritorialisées d'Afrique noire est celui des *littératures aux écrivains vampirisés par les littératures majoritaires.* Il s'agit d'un cannibalisme symbolique, qui tend à justifier de nombreux exodes de plumes, sous prétexte de rechercher des espaces littéraires plus hospitaliers dans les « paradis du Nord ». Toutes les raisons sont évoquées : fuite de la dictature et de ses censeurs, fuite de la misère qui frappe violemment les artistes dans un espace où l'art ne paie pas, branle-bas des institutions culturelles. On ne reviendra pas assez sur cette catégorie qui intéresse de nombreuses études sur les identités littéraires et dont le cas spécifique des écrivains africains établis dans certaines métropoles européennes est souvent cité en exemple. Si le phénomène n'est pas propre uniquement aux écrivains africains, il convient de le scruter en profondeur pour comprendre la part du tragique qui est le sien. L'écrivain est souvent amené à renoncer à ses racines pour rechercher une place, même dérisoire et imaginaire, auprès des ténors, des immortels d'une autre littérature. Celle-ci le revendique bien souvent comme un produit culturel exotique, rarement comme un écrivain

égal aux autres écrivains. Dans cet entre-deux, véritable condition tragique, l'écrivain adopte la posture de l'institution littéraire qui se donne les moyens de le promouvoir et entretient une relation mitigée avec celle qui le revendique tout court, mais qui ne lui offre pas la réception souhaitée. Le pire, parfois, c'est lorsque cet écrivain parle avec arrogance à ceux restés dans le terroir, c'est-à-dire adopte à son tour la même posture discursive impérialiste qui est souvent adoptée vis-à-vis de lui.

Au demeurant et malgré ces analyses complémentaires suggérées, on voit bien que le phénomène minoritaire associé aux institutions littéraires reste encore un champ vaste et complexe. Les analyses précédentes suggèrent que les minorités littéraires sont à envisager, *a priori*, à travers ces différentes variations de la condition minoritaire vécues par les écrivains et créateurs aussi bien dans leurs espaces poétiques originels que dans les espaces qui les accueillent ou les promeuvent. Les études qui leur sont consacrées s'intéressent surtout aux rapports et aux tensions qui existent entre les écrivains issus des espaces, champs ou contre-champs, groupes, dont les poétiques font l'objet de mésestimation, de marginalisation, de périphérisation, parfois même de soigneux évitements. Il s'agit toutes des littératures nées d'une expérience de hiérarchisation aux niveaux national et international, qui s'est pendant longtemps appuyée sur l'argument hautement politique de l'essentialisme linguistique, pour justifier les clivages entre la norme centrale et les variétés périphériques. Cette hiérarchisation est nourrie en filigrane par les idéologies dominantes sur fond de politique internationale de certaines majorités. Elle a souvent mésestimé dès lors les valeurs et biens symboliques de certains espaces sous prétexte de leur invisibilité ou de leur exigüité. Elle s'appuie sur l'existence de l'institution et

des faits littéraires, et l'appareillage infrastructurel mis en place pour assurer la vie de la littérature dans certains espaces pour leur combat vers l'émergence littéraire presque perdue d'avance.

En essayant de déconstruire ces hiérarchies établies au nom d'une histoire récente ou ancienne, les actions de dépériphérisation engagées par les minorités tentent de ruiner l'essentialisme linguistique des centres, des métropoles et des monopoles littéraires. Il ne s'agit pas nécessairement de promouvoir l'ethno mésestimé des espaces minorés – ce qui serait d'ailleurs de bonne guerre –, mais de montrer, au-delà de l'inconfort supposé des écrivains face à des langues d'écriture d'adoption, comme c'est le cas avec le français, la prise en compte d'un discours – pouvant se dire dans toute autre langue –, aux prises avec le musellement spatial, politique, culturel, etc. Ici est incidemment posée la question des libertés, et, surtout, la liberté et la spécificité de la littérature en tant que lieu de redéploiement de tensions qui ne sont pas seulement linguistiques, mais aussi thématiques, sociales, etc. On peut, à titre d'exemple, évoquer de nombreux écrivains talentueux des îles caribéennes – Glissant, Frankétienne, Confiant, Chamoiseau, etc. – ou indianocéaniques – Humbert, Devi, De Souza, Patel, etc. – qui par leur plastique ont su exporter au-delà de leur espace insulaire originel une littérature décomplexée, à portée et à audience mondiales. D'ailleurs, comme le montre Lise Gauvin (2003 : 33), les écrivains de ces espaces ne se considèrent jamais comme minoritaires. Ils se considèrent, à l'instar d'Édouard Glissant, comme étant « en contact direct avec la pulsion du monde ». Ici s'abolit le culte de l'indépendance pour laisser éclore celui de l'interdépendance entre les champs symboliques.

Les minorités sont également envisagées du niveau transnational ou supranational au niveau national, dans les rapports entre communautés et groupes, souvent représentés par des poétiques liminaires, hérauts des aspirations de ces groupes et communautés. Il s'agit, également, d'identifier les mécanismes d'infériorisation imaginés par les champs dominants ou développés dans l'inconscient collectif des écrivains issus des champs minoritaires ou faussement minorés pour mieux penser leur revalorisation dans le vaste champ de la littérature globale.